

# Descriptif des épreuves de l'agrégation interne et du CAERPA section histoire et géographie

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

## Épreuves écrites d'admissibilité

Les épreuves écrites portent sur un **programme publié sur le site internet du ministère** chargé de l'Éducation nationale.

### Dissertation d'histoire

Durée : 7 heures

Coefficient 1

### Dissertation de géographie

Durée : 7 heures

Coefficient 1

### Commentaire, analyse scientifique, utilisation pédagogique de documents historiques ou géographiques fournis au candidat dans la discipline choisie par celui-ci au moment de son inscription

Durée : 5 heures

Coefficient 1

## Épreuves orales d'admission

### Épreuve portant sur la didactique de l'histoire ou de la géographie

Durée de la préparation : 5 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (40 minutes d'exposé suivies de 20 minutes d'entretien avec le jury)

Coefficient 2

L'épreuve consiste dans la **préparation et la présentation d'une séquence d'enseignement** d'une ou de plusieurs heures, sur un thème et pour un niveau donnés, **dans le cadre des programmes de lycée.**

Le candidat **situe le thème** donné dans une progression d'ensemble, **précise ses objectifs, détermine le contenu** scientifique et en fait l'inventaire, **expose sa problématique, choisit ses documents** (y compris ceux dont il aimerait disposer), **prévoit leurs techniques de présentation** et leur exploitation, **conçoit des travaux pour les élèves et des exercices** d'évaluation (il pourra, le cas échéant, se référer aux épreuves du brevet des collèges ou du baccalauréat).

Les candidats disposeront **pour leur préparation d'ouvrages de références et de documents.**

## **Épreuve portant sur la didactique de la discipline qui n'aura pas fait l'objet de la première épreuve d'admission**

Durée de la préparation : 5 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (40 minutes d'exposé suivies de 20 minutes d'entretien avec le jury)

Coefficient 2

L'épreuve consiste dans la **préparation et la présentation d'une séquence d'enseignement** d'une ou de plusieurs heures, sur un thème et pour un niveau donnés, **dans le cadre des programmes de collège.**

Le candidat **situe le thème** donné dans une progression d'ensemble, **précise ses objectifs, détermine le contenu** scientifique et en fait l'inventaire, **expose sa problématique, choisit ses documents** (y compris ceux dont il aimerait disposer), **prévoit leurs techniques de présentation** et leur exploitation, **conçoit des travaux pour les élèves et des exercices** d'évaluation (il pourra, le cas échéant, se référer aux épreuves du brevet des collèges ou du baccalauréat).

Les candidats disposeront **pour leur préparation d'ouvrages de références et de documents.**